

AVIS

10 octobre 2024

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION 2023

Rapporteure :

Catherine DESNOS

Résultat du vote :

Unanimité



Pour la seconde année consécutive, le rapport d'activité et le rapport sur la situation de la Région en matière de développement durable font l'objet d'un document unique.

Le rapport décrit l'exécution du budget 2023, ainsi que les principales politiques et orientations des 6 Objectifs stratégiques qui structurent l'action de la collectivité – à l'image de l'organisation de ses documents budgétaires. Cependant, au-delà de la liste d'indicateurs liés au développement durable figurant en annexes, qui concernent essentiellement l'action interne de la collectivité, le CESER observe que le rapport ne renseigne guère précisément les actions liées au développement durable en particulier. Ainsi, à l'avenir, la présentation du rapport d'activité pourrait utilement intégrer progressivement une approche orientée « budget vert », visant à classer et mesurer les actions et investissements régionaux selon qu'ils soient défavorables, neutres ou favorables aux enjeux climatiques en particulier et environnementaux en général.

En conclusion, le CESER prend acte du rapport d'activité et de développement durable de la Région 2023.